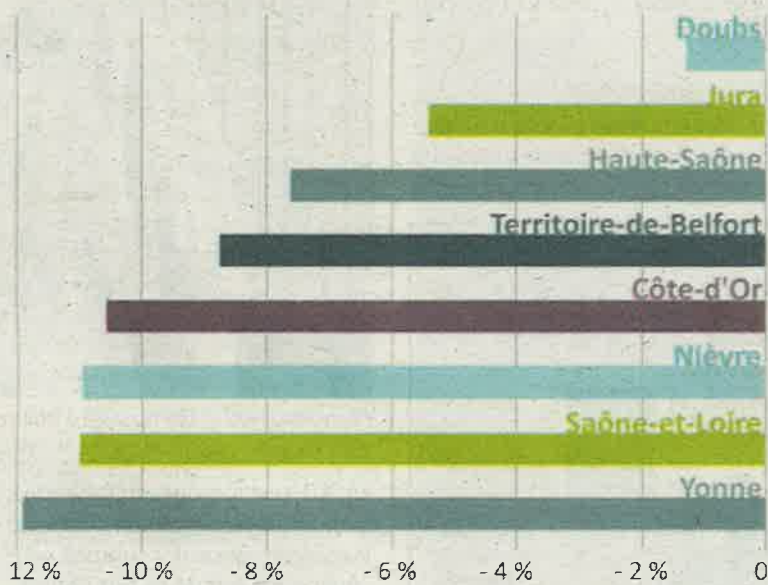


► Démographie

# La crainte d'un déficit derrière le renouvellement de la population agricole

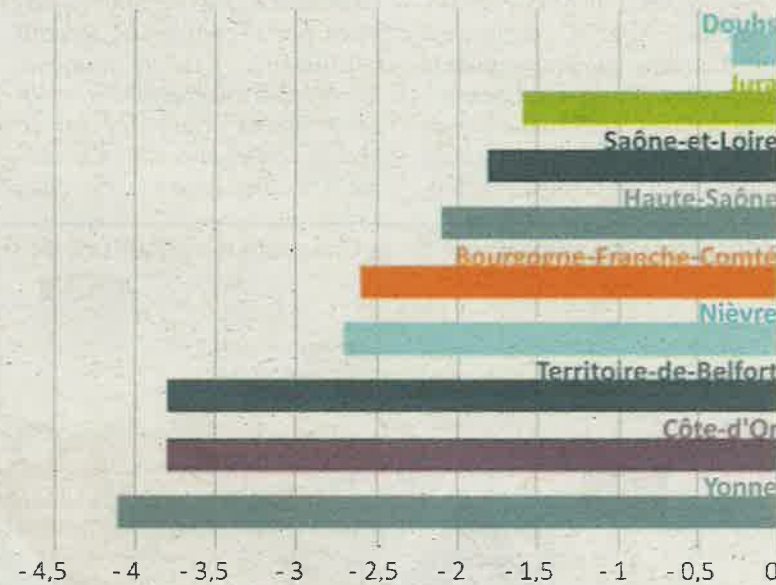
La population agricole de Bourgogne Franche-Comté se renouvelle, mais dans des proportions insuffisantes face à la masse de départs qui s'annonce. L'observatoire prospectif, réalisé par CER France et la Chambre régionale d'agriculture, livre des informations sur les tendances qui sous-tendent ce renouvellement où l'élevage allaitant est en recul alors que le maraîchage progresse.

Évolution du nombre de chefs d'exploitations entre 2012 et 2019



Entre 2012 et 2019, la baisse du nombre de chefs d'exploitations agricoles est particulièrement sensible dans l'Yonne, en Saône-et-Loire, dans la Nièvre et en Côte-d'Or.

Évolution de la SAU totale par département entre 2012 et 2019



Yonne, Côte-d'Or et Territoire de Belfort sont particulièrement impactés par le recul de la SAU entre 2012 et 2019.

Premier enseignement à tirer de ce regard sur la démographie agricole régionale : depuis 2017, même si la baisse du nombre d'exploitants se poursuit en Bourgogne Franche-Comté, elle est moins prononcée qu'au niveau national. Entre 2012 et 2019, c'est l'Yonne qui a vu sa population agricole se réduire de la manière la plus sévère (presque -12 %) alors que dans le Doubs, cette baisse s'est limitée à 1,3 %. Dans la Nièvre comme en Saône-et-Loire, la baisse est de 11 % et de 10,5 % en Côte-d'Or. En moyenne, toujours sur la période 2012-2019, deux départs d'agriculteurs sur trois ont donné lieu à remplacement. Le taux de remplacement le plus fort observé est dans le Doubs (95,6 %), alors que dans l'Yonne, il n'est que de 63,1 %. Pour ce département, c'est donc la double peine : forte baisse

de la démographie agricole et taux de remplacement des partants le plus faible. Ce taux monte à 63,8 % en Côte-d'Or, 64,9 % dans la Nièvre et 66,8 % en Saône-et-Loire. C'est aussi dans l'Yonne que la population agricole est, en moyenne, la plus âgée : 53 % a 50 ans et plus alors que cette proportion n'est que 40 % dans le Doubs.

**Envies de reconversion**  
En matière d'installation, il est intéressant de noter que la crise sanitaire qui s'est déclenchée en 2020 semble avoir eu un effet positif. Sur cette année-là, le nombre de porteurs de projets accueillis dans les Points accueil installation (PAI) de BFC a crû de 8 %. La crise semble avoir boosté les envies de reconversions professionnelles, notamment dans le secteur agricole. Les augmentations les plus fortes ont été constatées dans le Jura (+40 %), mais

les PAI de l'Yonne ont constaté une hausse de 25 % et ceux de Côte-d'Or de 21 %. Des chiffres encourageants qu'il faut néanmoins relativiser : si près de 1 500 personnes ont été reçues dans les PAI de BFC en 2020, en 2019, 5 730 agriculteurs étaient âgés des 57 ans et plus, et donc proches de la retraite. On mesure le déficit qui se profile...

L'observation des projets d'installation révèle également le décalage important qui existe entre les activités de ceux qui s'apprentent à partir et à céder leurs exploitations, et les secteurs sur lesquels les aspirants à l'installation souhaitent s'orienter. Ainsi, et c'est une première en 2020, le nombre de candidats à l'installation en bovins viande spécialisés a fléchi en BFC : le recul par rapport à 2019 est particulièrement marqué en Saône-et-Loire (-58 %) mais

aussi dans la Nièvre (-40 %). En Saône-et-Loire, en 2015, les installations en élevage allaitant représentaient 48 % du total... mais seulement 26 % en 2020.

**Poussée du maraîchage**  
À l'inverse, les projets d'installation en maraîchage ont le vent en poupe, dans des proportions plus modestes, toutefois. La tendance est assez prononcée en Côte-d'Or et dans l'Yonne, ainsi que dans le Doubs. Dans l'Yonne, cela s'est traduit par la mise en place, début 2021, des premiers accueils en PAI collectif entièrement dédiés au maraîchage. Une chose est certaine : dans un futur proche près de 30 % de la Surface agricole utile (SAU) régionale serait potentiellement à reprendre, car elle est détenue par les 55 ans et plus. Depuis 2012, cette SAU a reculé de 2,6 %. Un recul moins prononcé que celui observé au niveau national (-3,9 %). Le plus fort recul est dans l'Yonne (-4,1 %) suivie de la Côte-d'Or (-3,7 %) et de la Nièvre (-2,7 %). C'est dans le Doubs qu'il est le plus limité : -0,3 %. Entre 2012 et 2019 les agriculteurs ayant cessé leur activité ont libéré 509 000 hectares mais seulement 49 % de cette surface a été reprise par de

**S'installer en bio et en société : les tendances fortes du moment**

En 2020, 26 % des porteurs de projets rencontrés en BFC souhaitent travailler en agriculture biologique. L'attrait pour ce mode de production ne se dément pas : les installations dans ce secteur représentaient 11 % du total en 2015 et 24 % en 2020. Dans le même temps, on constate aussi une forte progression des volontés d'installations en société, plutôt qu'en individuel. La proportion d'annonces publiées sur le Répertoire départ installation (RDI) proposant une reprise en société est passée de 32 % en 2018 à 49,5 % en 2020.

nouveaux installés, qui sont moins nombreux que les sortants. Sur cette période, 40 % de la surface libérée a servi à l'agrandissement d'autres exploitations. Une part non négligeable de la surface libérée (11 %) n'est pas reprise : elle participe à l'artificialisation des sols ou à l'enfrichement. Cette perte de SAU a tendance à s'accroître depuis 2016.

BERTY ROBERT

**PAI: pas d'impact négatif de la crise sanitaire sur le nombre de porteurs de projet reçus en 2020**

PAI INDIVIDUEL	21	25	39	58	70	71	89	90	BFC 2020	BFC 2019	BFC 2018
Nombre de porteurs de projet accueillis individuellement en 2020	211	212	235	120	159	301	225	25	1 488	1 377	1 110
Nombre agriculteurs âgés de 50 ans et + en 2019	2 115	1 469	1 088	1 371	1 085	3 019	1 744	121		12 012	
Nombre agriculteurs âgés de 57 ans et + en 2019	1 130	609	475	707	494	1 343	912	60		5 730	

Source : PAI 2018, 2019 et 2020 / MSA fichiers cotisants non-salariés 2019

La crise sanitaire n'a pas découragé les porteurs de projets d'installation en agriculture.

**Toujours plus d'installations hors cadre familial**  
Parmi les faits notables d'évolution de la population agricole de BFC constatés ces dernières années, la proportion de personnes hors cadre familial parmi les bénéficiaires des aides à l'installation ne cesse d'augmenter. Elles représentaient 28 % des installations aidées en 2015, mais 42 % en 2020.